



# BILAN

# EDITION 2019

Coordination nationale  
Société nationale de  
protection de la nature

Avec le soutien technique  
du Pôle-relais « Mares,  
zones humides intérieures  
et vallées alluviales »

En partenariat avec



Partenaire financier





## Une Fête dédiée aux mares !

Les mares sont de fantastiques micro-zones humides : supports de biodiversité, éléments clés de la trame verte et bleue, elles rendent également de multiples services à nos sociétés ! Du fait de leur petite taille, elles constituent de magnifiques supports pédagogiques. Cependant, comme toutes les zones humides, les mares sont menacées... 90% d'entre elles ont disparu au cours du siècle dernier (Sajaloli B. & Dutilleul C., 2001).

## Comment ? Et avec qui ?

La Fête des mares est coordonnée par la Société nationale de protection de la nature (SNPN) avec l'appui technique du Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ».

Un comité de pilotage « Fête des mares » supervise l'organisation de l'événement. Il se compose des différentes structures chargées de sa coordination localement (par région ou par département) et des principaux partenaires nationaux qui se sont impliqués dans la démarche.

**Organiser un événement annuel, à l'échelle nationale, dédié aux mares est l'occasion de mieux les faire connaître et de sensibiliser la population à l'intérêt de les préserver.**

## Une fête, c'est-à-dire ?

De nombreux événements sont organisés chaque année durant la première semaine du mois de juin sur l'ensemble du territoire national : des ateliers, des sorties nature, des expositions, des conférences, des chantiers, des journées techniques, des inventaires, etc.

**En 2019, la Fête des mares a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 10 juin**

Les événements organisés permettent, par exemple, d'aborder la complexité de l'écosystème « mare », de découvrir sa richesse faunistique et floristique, de transmettre les pratiques de bonne gestion et de mettre en évidence les initiatives mises en place pour préserver ces milieux.





# Fêtes des mares



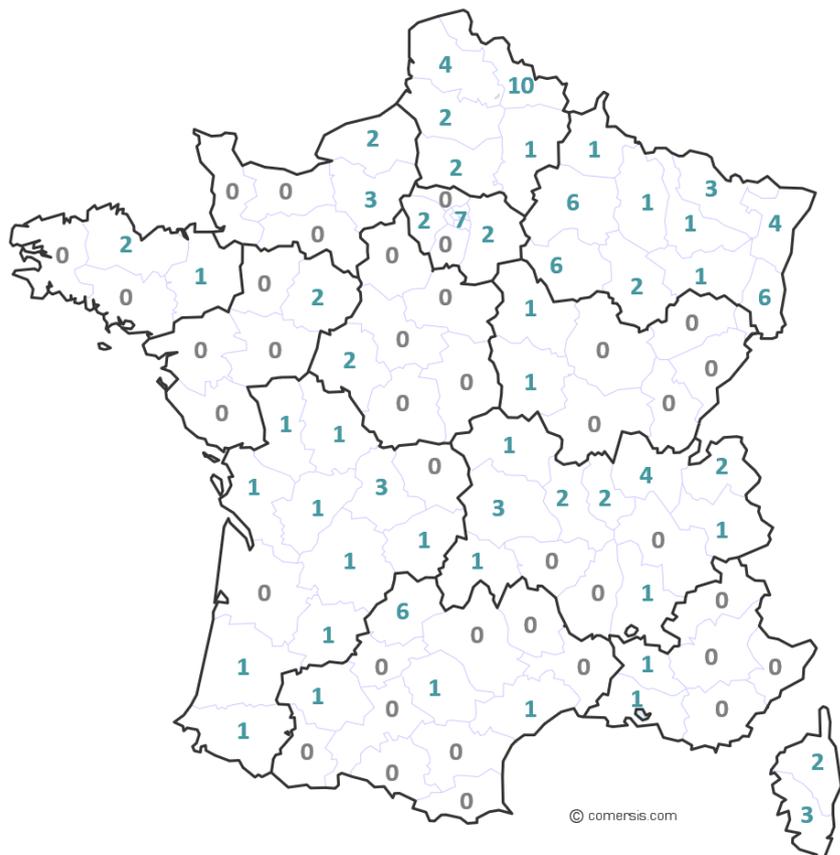
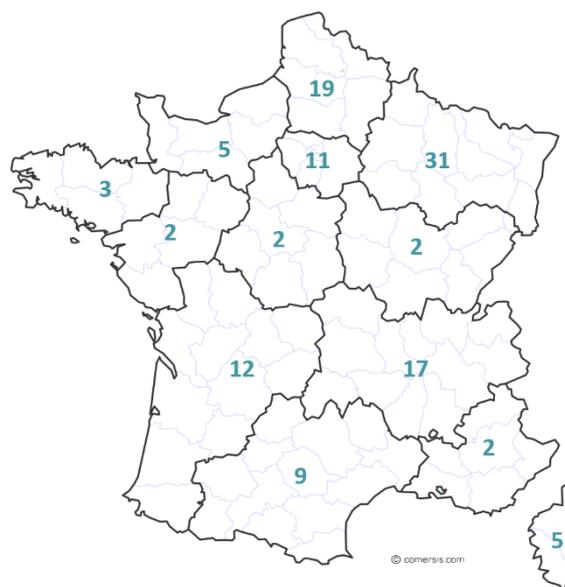
4<sup>e</sup> édition de la Fête des mares

- 1<sup>er</sup> au 10 juin 2019 -

## 120 labellisations

120 manifestations ont été labellisées dans le cadre de la Fête des mares.

Ces animations étaient visibles sur le portail national d'informations sur les milieux humides et sur l'application Smartphone



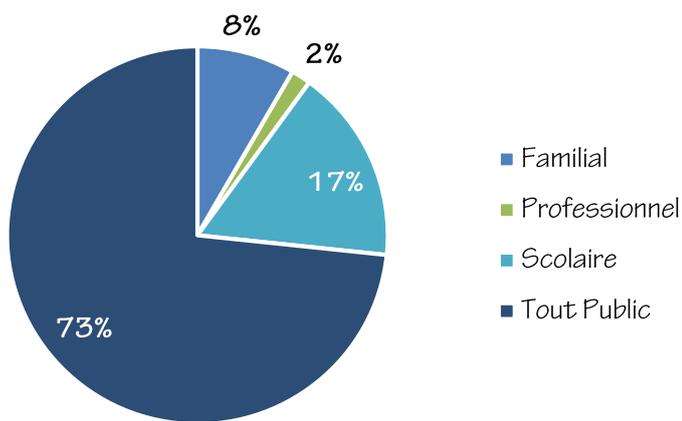


# Fêtes des mares

## Une Fête à destination du grand public

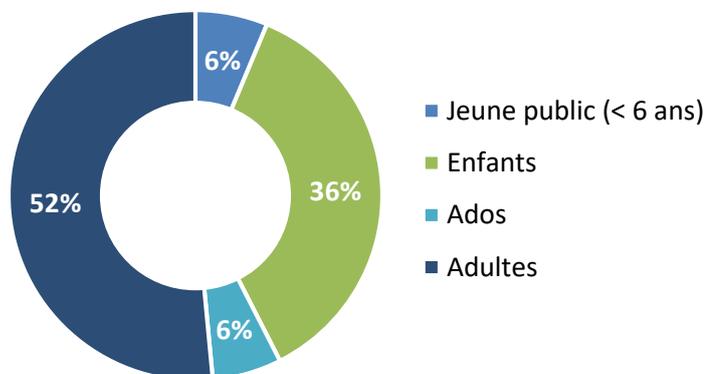
La Fête des mares a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre à l'intérêt des mares. Ainsi, la plupart des animations étaient ouvertes à tous !

Type de public



**88** manifestations  
proposées « Tout public »

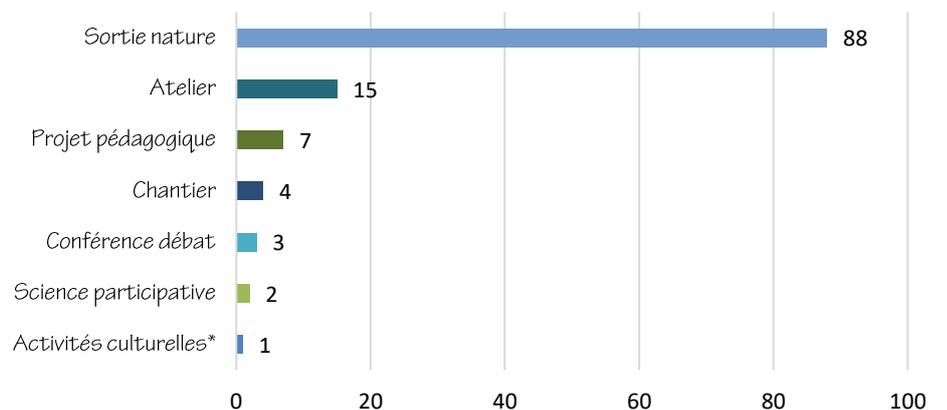
Age du public



**73%** des manifestations  
se déroulaient dans la nature !

**84%** de  
manifestations  
gratuites

Types d'animations



\*(conte, théâtre, ...)



# Fêtes des mares



## 10 jours de fête



**49%** des  
manifestations  
prévues les week-end

76 animations ont eu lieu les samedis,  
38 animations les dimanches.

## Les sites protégés ou remarquables

**72** manifestations programmées dans un espace protégé ou remarquable

Nombre d'espaces protégés ou remarquables concernés

Site Natura 2000	19
Espace Naturel Sensible	10
Site Ramsar	7
Site de Conservatoires d'espaces naturels	6
Réserve nationale de chasse	6
Site de Parc naturel régional	4
Site classé	4
Site du Conservatoire du Littoral	4
Réserve naturelle nationale	3
Réserve naturelle régionale	3
Site au patrimoine mondial de l'UNESCO	2
Réserve biologique domaniale ou forestière	2
Site d'une agence de l'eau	2
Grands Sites	0
Réserve de Biosphère	0
Aire marine protégée	0



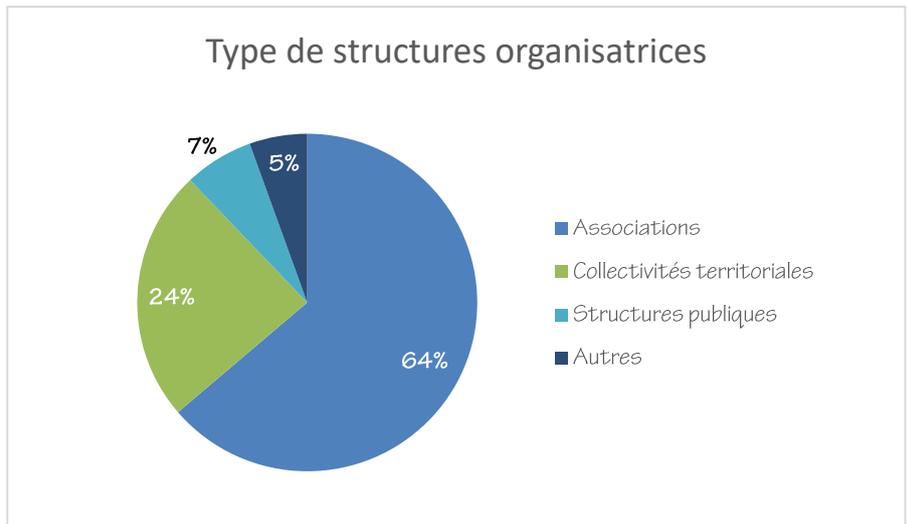
# Fêtes des mares

## Les structures impliquées dans l'organisation

**91** structures  
organisatrices

dont **64 %**

**associations** qui ont proposées  
81 manifestations partout en France.



Les collectivités territoriales sont elles aussi bien impliquées avec 28 manifestations organisées.

## Les structures les plus impliquées

- Les Conservatoires d'espaces naturels
- Le CPIE

### Quelques exemples de structures organisatrices ou co-organisatrices

### Nombre de manifestations

Conservatoires d'espaces naturels	12
CPIE	17
Conseils départementaux	5
Communes	6
Antennes LPO	7



# Fêtes des mares

## La participation du public à la Fête des mares

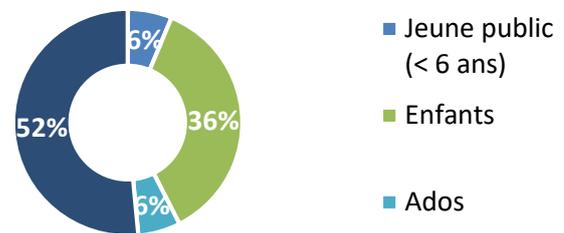
Une enquête a été proposée aux organisateurs à l'issue de leurs animations. Sur 120 animations labellisées sur le portail, 72 enquêtes ont été renseignées, soit un taux de retour de 60 %.

## Plus de 3000 personnes sensibilisées

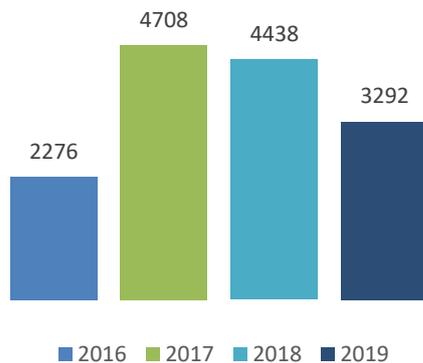
Exactement 3 292 personnes ont été recensées et ont assisté aux différentes manifestations proposées dans le cadre de la Fête des mares dont **1 597 jeunes** de moins de 18 ans et **1 695 adultes**.

Sur les 120 animations renseignées cette année, 12 n'ont finalement pas eu lieu.

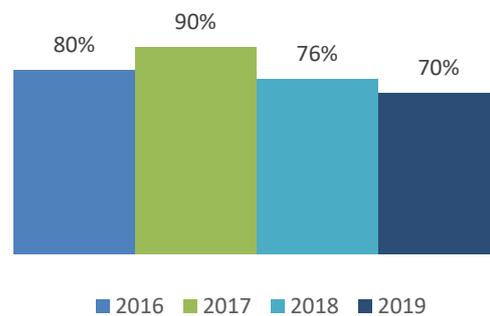
### Age du public 2019



### Evolution de la fréquentation



### Taux de retour aux enquêtes bilan



## La journée de lancement

La Journée nationale de lancement de l'événement, s'est tenue le Samedi 1er juin au Parc Floral de Paris.

La journée a été rythmée par la tenue de stands par la SNPN et plusieurs partenaires (FCEN, ASPAS, FCPN et FNE-IDF), des ateliers pédagogiques, plusieurs visites commentées des mares du Parc Floral, la projection-débat du film documentaire « Secrets de mare » coréalisé par le CEN Lorraine et L'association Faune et Flore Aquatiques de Lorraine et enfin la projection-débat du film documentaire « Mares à palabres dans Paris » coréalisé par François Guieu et Christian Weiss en partenariat avec la fédération FNE Île-de-France.





# Fêtes des mares

## La communication faite autour de l'événement

➤ **Un kit de communication diffusé à tous les partenaires :**

- Une charte graphique (logo et bandeau)
- Des affiches (format A3) : en version numérique avec ou sans encadré pour inscrire une animation.



➤ **Des communiqués de presse diffusés tout au long de l'année par la coordination nationale et ses partenaires.**

➤ **Un programme national diffusés mi-mai 2019.**

➤ **Une vidéo de présentation de la Fête des mares**

Durée de la vidéo : 2,28 minutes

Production : Société nationale de protection de la nature / Réalisation : Sarah Poli.

Outil mis à disposition à l'ensemble des partenaires de la Fête des mares.





# Fêtes des mares

## La communication faite autour de l'événement

### ➤ Le Portail de la Fête des mares

Alimenté par les actus de l'événement, le programme des manifestations.

Société nationale de protection de la nature

CONTACT FAIRE UN DON LA LETTRE ÉLECTRONIQUE

LA SHPN NOTRE AGENDA NOS ACTIONS NOS REVUES LES RÉSERVES AGIR ENSEMBLE

SNPN > PORTAIL FÊTE DES MARES

Portail fête des mares

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE PRÉSENTE

Fête des mares

DES RENDEZ-VOUS PARTOUTS EN FRANCE OUVERTS À TOUS

1<sup>ER</sup>-10 JUIN 2019

PROGRAMME DES ANIMATIONS SUR WWW.FÊTEDESMARES.FR ET SUR L'APPLI BALAGOMBAR

**La Fête des mares**  
**du 1er au 10 juin 2019**

Les 7 mares'veilles du monde

**L**es mares sont de fantastiques micro-zones humides : supports de biodiversité, éléments clés de la trame verte et bleue, sans parler des multiples services qu'elles rendent à nos sociétés ! Du fait de leur petite taille, elles constituent de magnifiques supports pédagogiques. Cependant, comme toutes les zones humides, les mares sont menacées... 90 % d'entre elles ont disparu au cours du siècle dernier (Sajkál B. & Dutilleul C., 2001).

Organiser un événement annuel à l'échelle nationale, dédié à ces milieux est l'occasion de mieux les faire connaître et de sensibiliser la population à l'intérêt de les préserver.

Fête des mares

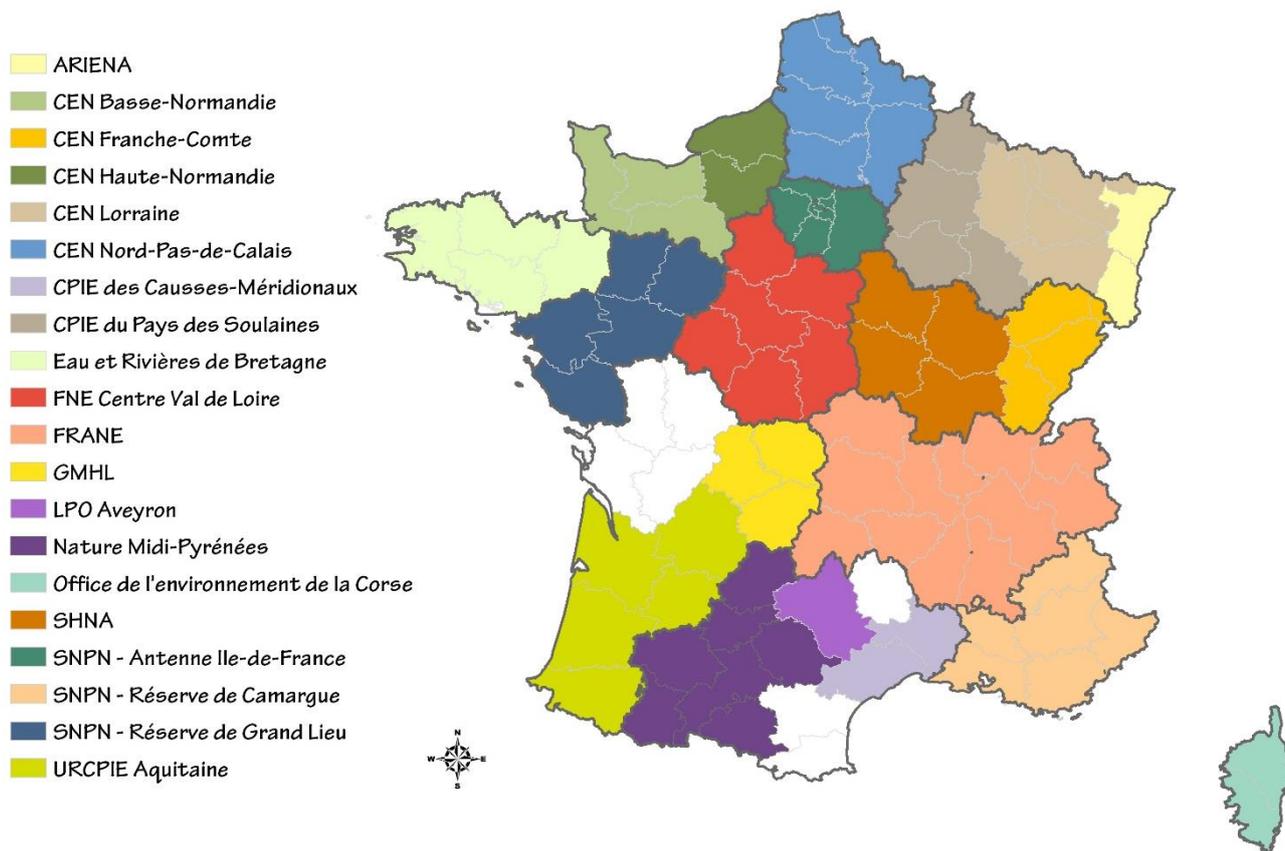


## Des partenaires impliqués en 2019

# 20 coordinateurs assurent l'animation localement

Le coordinateur local est la structure qui se charge de l'animation de la Fête dans son département ou sa région. Il a pour rôle de mobiliser les partenaires locaux pour l'organisation et la labellisation d'événements et se tient à la disposition du grand public pour le renseigner.

*Quasiment l'intégralité du territoire métropolitain est couverte par un coordinateur...*





# Fêtes des mares

## Des partenaires impliqués en 2019

### A nos côtés pendant la 4<sup>e</sup> édition :

- Association pour la sauvegarde et la protection des animaux sauvages (ASPAS)
- Fédération des conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Fédération des clubs protéger la nature (FCPN)
- Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH)
- France nature environnement (FNE)
- Les Agences de l'eau
- Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
- Ministère en charge de l'Écologie
- Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)
- NOE
- Planète sciences National
- Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales »
- Ramsar France
- Réseau école et nature
- Rivages de France
- Société d'herpétologie de France (SHF)
- Société de photographie d'histoire naturelle (SPHN)
- Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE)

Le Ministère en charge de l'Écologie  
a renouvelé son soutien à l'action en  
2019





# Fêtes des mares

## Nouveau partenariat en 2019

### Fréquence Grenouille partenaire de la fête des mares

Dans le cadre de 4<sup>e</sup> édition de « Fête des mares », la Fédération des conservatoires d'espaces naturels (FCEN) s'est associée à l'événement Fête des mares.

*La Société Nationale de Protection de la Nature s'est également associée à l'évènement Fréquence Grenouille dans le cadre de sa 25<sup>e</sup> édition.*

Durant la journée de lancement de la Fête de mares, qui a eu lieu au Parc floral de Vincennes, le samedi 1<sup>er</sup> juin 2019, Alain Salvi, trésorier de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et Président du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, a présenté le partenariat entre l'opération Fréquence Grenouille et la Fête des mares.



**Fréquence Grenouille**  
Une opération des Conservatoires d'espaces naturels avec Réserves naturelles de France

**Du 1<sup>er</sup> mars  
au 31 mai 2019**

*Préservez les zones humides*  
avec Fréquence Grenouille

Plus de 500 animations  
dans toute la France

Une opération co-organisée par  
Conservatoires d'espaces naturels  
www.reseau-cen.org

En partenariat avec  
SNPN  
Société Nationale de Protection de la Nature

Une opération financée grâce à  
Le Ministère de l'Environnement et du Climat



La Fête des mares en 2020!

Nous vous attendons nombreux du  
**30 mai au 07 juin 2020**



Pour tout renseignement sur l'organisation  
de cet événement en 2020 :

- *Contactez les coordinateurs locaux*
- *Contactez la coordination nationale*

Société nationale de protection de la nature  
Lucille HAMEL - Tél. 01 83 75 90 24 - [fetedesmares@snpn.fr](mailto:fetedesmares@snpn.fr)

- Consultez le portail de la Fête des mares  
[www.snpn.com](http://www.snpn.com)



# Fêtes des mares

## La coordination nationale



### Société nationale de protection de la nature

44 rue d'Alésia - 75014 Paris  
Tél. 01 43 20 15 39

[contact@snpn.fr](mailto:contact@snpn.fr) - [www.snpn.com](http://www.snpn.com)

La Société nationale de protection de la nature est une association reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission de protéger la faune, la flore et les milieux naturels.

Son implication en faveur des zones humides est constante depuis des décennies !

La SNPN gère deux Réserves naturelles nationales en site Ramsar (Camargue et Grand-Lieu) et édite des revues techniques (Zones Humides Infos) et grand public (Le Courrier de la Nature).

Elle participe à la coordination de la Journée mondiale des zones humides en tant que correspondant ONG de la politique de Communication, éducation, sensibilisation et participation du public (CESP) de Ramsar et co-anime le groupe thématique « communication » du Groupe national pour les milieux humides.

Enfin, depuis 2007, la SNPN travaille à la préservation des zones humides franciliennes. Entre autres, elle mène l'inventaire des mares d'Ile-de-France à travers un programme participatif « Si les mares m'étaient comptées » (<http://www.snpn.mares-idf.fr/>) et a lancé, en 2014, la première Fête régionale des mares !

## En partenariat avec



### Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

6 rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans  
tél. : 02 38 24 55 00

Créée en 1988, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels rassemble les Conservatoires d'espaces naturels. Elle a pour mission principale de représenter le réseau et de favoriser les échanges entre ses membres, afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 29 Conservatoires sont adhérents.

## Avec l'appui technique



### Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales »

Porté par l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

44 rue Crozatier - 75012 Paris - Tel: 01 43 40 50 30 - [www.pole-zhi.org](http://www.pole-zhi.org)



Créés en 2001 dans la lignée du premier plan national en faveur des zones humides pour accompagner les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides, les Pôles-relais zones humides travaillent sur l'ensemble des thèmes zones humides.

Leur mission est de constituer un réseau d'acteurs concernés par la gestion et la restauration des zones humides et mutualiser et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux.

## Avec le soutien financier



La Fête des mares est financée par le **Ministère de la transition écologique et solidaire**.